

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Version 1

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PC® 56 (Ch) SUISSE KOMP B

Numéro du fiche de données de

sécurité

OCPC00119

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée • Réservé aux utilisateurs professionnels

Coating

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur Pittsburgh Corning (Schweiz) AG

Schöngrund 26 6343 ROTKREUZ T +41 (0)41 798 07 07 F +41 (0)41 798 07 67

Adresse e-mail SDS.compliance@owenscorning.com

Site Internet www.foamglas.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +32 (0)13 661 721

Numéro d'appel d'urgence - l	Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008		
Europe	112		
Autriche	Vergiftungsinformationszentrale (Poisons Information Centre) +43 1 406 43 43		
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentralec/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid +32 70 245 245		
Bulgarie	Национален токсикологичен информационен център (National Toxicological Information Centre)National Clinical Toxicology Centre, Emergency Medical Institute "Pirogov" +359 2 9154 409		
Croatie	Centar za kontrolu otrovanjalnstitut za medicinska istraživanja i medicinu rada +385 1 234 8342		
République tchèque	Toxikologické informační středisko +420 2 2491 9293/5402 +42 2 2491 5402		
Danemark	GiftlinjenBispebjerg Hospital +45 82 12 12 12 +45 35 31 55 55		
Finlande	Myrkytystietokeskus +358 9 471 977		
France	ORFILA Hôpital Fernand Widal +33 1 45 42 59 59		
Allemagne	Giftnotruf der CharitéCharité-Universitätsmedizin - Campus Benjamin Franklin, Berlin +49 30 19240		
Hongrie	Országos Kémiai Biztonsági Intézet (National Institute of Chemical Safety)Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat (Health Toxicological Information Service) +36 80 20 11 99		
Irlande	National Poisons Information CentreBeaumont Hospital +353 1 809 21 66 (public, 8am - 10pm, 7/7)+353 01 809 2566 (Professionals, 24/7)		
Italie	Centro Antiveleni (Poisons Centre)Dipartimento di Tossicologia Clinica, Universita Cattolica del Sacro Cuore +39 06 305 4343		
Lettonie	Valsts Toksikoloģijas centra Saindēšanās un zāļu informācijas centrs. +371 67042473		
Lituanie	Apsinuodijimų kontrolės ir informacijos biuras +370 5 236 20 52/ +370 687 53378 +370 687 53378		

Pays-Bas	Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum (NVIC)NB Uitsluitend bestemd om		
	professionele hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen +31 30 274 88 88		
Norvège	GiftinformasjonenGiftinformasjonssentralen (Helsedirektoratet) +47 22 591300		
Pologne	Informacji toksykologicznej (National Poisons Information Centre)The Nofer Institute of Occupational Medicine (Lòdz) +48 42 63 14 724		
Portugal	Centro de Informação AntivenenosInstituto Nacional de Emergência Médica (INEM) 808 250 143 (Para uso apenas em Portugal),+351 21 330 3284		
Roumanie	Biroul RSI si Informare ToxicologicaApelabil intre orele 8:00 – 15:00 +40 21 318 36 06 (Apelabil intre orele 8:00-15:00)		
Russie	Информационно-консультативный токсикологический центр Министерства здравоохранения Российской Федерации (RTIAC)Министерство здравоохранения Российской Федерации (Ministry of Health of the Russian Federation) +74 959 28 16 87 (русский)		
Saudi Arabia	The Regional Poison Control Center, Dammam (DPCC) +966 55 388 0087		
Slovaquie	Národné toxikologické informačné centrum (National Toxicological Information Centre) (NTIC)University Hospital Bratislava +421 254 77 41 66		
Slovénie	Poison CentreDivision of Internal Medicine + 386 41 650 500		
Espagne	Servicio de Información ToxicológicaInstituto Nacional de Toxicología y Ciencias Forenses +34 91 562 04 20		
Suède	Giftinformationscentralen Swedish Poisons Information Centre, Karolinska Hospital +46 833 12 31 (International) 112 - begär Giftinformation (National)		
Suisse	Centre Suisse d'Information ToxicologiqueSwiss Toxicological Information Centre 145 / +41 442 51 51 51		
Turquie	Toxicology Department and Poisons Centre Refik Saydam Central Institute of Hygiene 0 800 314 7900 (Turkey) only+90 0312 433 70 01		
Royaume-Uni	National Poisons Information Service (Newcastle Centre)Regional Drugs and Therapeutics Centre, Wolfson Unit 0844 892 0111 (UK only, 24/7, healthcare professionals only)		

Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 (CLP)

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée H318 - Provoque de graves lésions des yeux H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Contient

Contient Cement, portland, chemicals. Peut déclencher une réaction allergique

Conseils de prudence

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de

protection des yeux/du visage

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir

au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si

elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche

2.3. Autres dangers

Autres dangers

Produit ciment, dont la teneur en chrome VI a été abaissée à < 0,0002% par l'agent réducteur (par rapport au poids à sec total).(H317: Non applicable.)--> Respecter la date de péremption.

Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	2.1 Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 (CLP)	Numéro d'enregistrement REACH
Quartz	238-878-4	14808-60-7	25-50	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Ciment portland	266-043-4	65997-15-1	=20-<25	Skin Irrit 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Eye Damage 1 (H318) STOTE-SE 3 (H335)	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Rubrique 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais

• Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison • En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle

• En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène

Contact avec la peau Consulter immédiatement un médecin

· Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements

contaminés

Contact oculaire · Consulter immédiatement un médecin

• Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes

· Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage

· Ne pas frotter les zones touchées

· Consulter immédiatement un médecin Ingestion

· NE PAS faire vomir

· Boire beaucoup d'eau

• Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente

• Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée

• Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau

Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison

Protection individuelle du personnel • Utiliser l'équipement de protection individuel requis

• Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements de premiers secours

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucune information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. Ne pas administrer d'antidote chimique. Une asphyxie due à un cedème de la glotte peut se produire. La pression artérielle peut diminuer de façon marquée, et s'accompagner de râles humides, d'expectorations mousseuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter les symptômes.

Date de révision 17-sept.-2021

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

· Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

chimique

Dangers spécifiques dus au produit Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à l'équipement de protection individuel requis. la lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

- Évacuer le personnel vers des zones sûres
- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

- Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau
- Ne doit pas être rejeté dans l'environnement
- Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger
- Empêcher le produit de pénétrer les égouts
- Voir section 12 pour des informations écotoxicologiques supplémentaires

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

• Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger

Méthodes de nettoyage

- Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure
- Absorber avec une matière absorbante inerte
- · Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination
- Nettoyer soigneusement la surface contaminée
- Empêcher le produit de pénétrer les égouts
- Endiquer
- · Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

- Voir la section 8 pour plus d'informations
- Voir la section 13 pour plus d'informations

Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
- Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et dans des systèmes fermés

Remarques générales en matière d'hygiène

- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux
- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
- Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
- Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

- · Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé
- · Conserver hors de la portée des enfants
- · Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé
- Conserver dans des récipients correctement étiquetés

Matières incompatibles

- · Incompatible avec les acides et bases fortes
- Incompatible avec les agents comburants

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Aucune utilisation finale particulière n'a été identifiée à ce jour.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Component	ACGIH	Australie	Autriche	Belgique	Bulgarie
Quartz 14808-60-7(25-50)		0.05 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	0.1 mg/m³ TWA (alveolar dust)	
Ciment portland 65997-15-1 (=20-<25)		10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	1 mg/m³ TWA (without asbestos fibers and <1% crystalline silicas), alveolar dust)	
Component	Croatie	République tchèque	Danemark	Finlande	France
Quartz 14808-60-7 (25-50)	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
Ciment portland 65997-15-1 (=20-<25)	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³			TWA: 5 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	
Component	Allemagne	Grèce	Hongrie	Irlande	Italie
Quartz 14808-60-7(25-50)			TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³	
Ciment portland 65997-15-1 (=20-<25)			TWA: 10 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	
Component	Lettonie	Lituanie	Pays-Bas	Norvège	Pologne
Quartz 14808-60-7(25-50)		TWA: 0.1 mg/m³	TWA: 0.075 mg/m ³	TWA: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.9 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³	TWA: 0.1 mg/m ³
Ciment portland 65997-15-1 (=20-<25)	TWA: 6 mg/m ³				TWA: 6 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³
Component	Portugal	Roumanie	Russie	Slovaquie	Slovénie
Quartz 14808-60-7(25-50)	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.5 mg/m ³	
Ciment portland 65997-15-1 (=20-<25)	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³			
Component	Espagne	Suède	Suisse	Royaume-Uni	
Quartz	TWA: 0.05 mg/m ³	TLV: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.15 mg/m ³		

14808-60-7 (25-50)				
Ciment portland	TWA: 4 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	
65997-15-1 (=20-<25)			TWA: 4 mg/m ³	
			STEL: 30 mg/m ³	
			STEL: 12 mg/m ³	

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage

· Lunettes de sécurité étanches Écran de protection faciale

Protection des mains

Chemically resistant gloves (tested to EN374)

Protection de la peau et du

· Gants en plastique ou en caoutchouc

corps

· Bottes en caoutchouc

· Vêtements de protection adaptés

 Porter des vêtements de protection imperméables, y compris bottes, gants, blouse de laboratoire, tablier ou combinaison intégrale, pour empêcher tout contact cutané • Porter des vêtements de protection chimique (tels que gants, tablier, bottes ou

combinaison intégrale en néoprène, le cas échéant)

Protection respiratoire

• En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié • Full face mask (EN 136), Half-face mask (DIN EN 140), Filter type A (EN 141)

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Pâte Aspect Pâte Couleur marron foncé

Odeur Faible

Seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété</u> Remarques • Méthode <u>Valeurs</u>

11.5 pН

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

congélation

Point / intervalle d'ébullition 100 °C

Point d'éclair Sans objet Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Taux d'évaporation Sans objet Inflammabilité (solide, gaz) Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e)

Limite supérieure Aucune donnée disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

23 hPa mm Hg @ 20°C Pression de vapeur

1,03 g/cm³ Densité de vapeur

Densité relative Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Hydrosolubilité Miscible à l'eau

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Sans objet Aucun(e) connu(e) Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température de décomposition

Viscosité Indéterminé(e)(s) Aucun(e) connu(e)

Viscosité dynamique Aucune donnée disponible

Propriétés explosives Aucune information disponible Aucune information disponible Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible Aucune information disponible Masse molaire Teneur en COV (%) Aucune information disponible Densité de liquide Aucune information disponible Aucune information disponible Masse volumique apparente

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité Pas de reactivité connue

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques No. Sensibilité aux décharges statiques No.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

· Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles · Incompatible avec les acides et bases fortes

· Incompatible avec les agents comburants

10.6. Produits de décomposition dangereux

décomposition

Produits dangereux résultant de la La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et

toxiques

Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur le produit Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations

connues ou fournies

Aucune donnée disponible. Ingestion

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Aucune information disponible.

Sensibilisation Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Aucune information disponible. Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible

Aucune information disponible. STOT - exposition répétée

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 5,000.00 mg/kg

Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

25.01% of the mixture consists of components(s) of unknown hazards to the aquatic environment

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient

Codes de déchets/désignations de • Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application déchets selon EWC/AVV

pour laquelle le produit a été utilisé

• The following Waste Codes are only a suggestion:

• 10 13 11 • 10 13 14

Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 Numéro ONU Non réglementé 14.2 Désignation officielle de Non réglementé transport de l'ONU

Non réglementé 14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Polluant marin Sans objet

14.6 Dispositions spéciales

No

14.7 Transport en vrac

Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RID

14.1 Numéro ONUNon réglementé14.2 Désignation officielle deNon réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballageNon réglementé **14.5 Dangers pour l'environnement** Sans objet

14.6 Dispositions spéciales No

ADR

14.1 Numéro ONU14.2 Désignation officielle deNon réglementéNon réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales No

IATA

14.1 Numéro ONUNon réglementé14.2 Désignation officielle deNon réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales No

Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Quartz	RG 25	-
14808-60-7		
Ciment portland	RG 8,RG 10	-
65997-15-1		

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée dans la section 3

> H318 - Provoque de graves lésions des yeux H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Légende

Désignation « Peau » **Plafond** Valeur limite maximale

STEL STEL (Limite d'exposition à court terme, TWA (moyenne pondérée en temps) **TWA**

États-Unis)

Date de révision 17-sept.-2021

Remarque sur la révision Sans objet

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité